

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4011 - Lundi 29 Novembre 2021 - Prix : 200 Fc

SANTÉ PUBLIQUE :

Le paludisme et la dengue ont refait surface



COMMÉMORATION

**Cela fait 32 ans disparaissait le président
Ahmed Abdallah Abderemane**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Novembre 2021**

Lever du soleil:

05h 30mn

Coucher du soleil:

18h 17mn

Fadjr : 04h19mn

Dhouhr : 11h 58mn

Ansr : 15h 32mn

Maghrib: 18h 20mn

Incha: 19h 34mn



COMMÉMORATION

Cela fait 32 ans disparaissait le président Ahmed Abdallah Abderemane

C'était dans la nuit du 26 novembre 1989 que le père de l'indépendance des Comores est mort tragiquement dans sa résidence à Moroni. Selon plusieurs sources, le père de l'indépendance serait tombé sous les balles des mercenaires de Bob Denard, qui assuraient sa sécurité. Une cérémonie religieuse a été organisée dans son mausolée à Domoni-Anjouan pour lui rendre hommage.

Déjà 32 ans depuis que le père de l'indépendance Ahmed Abdallah Abderemane est mort. Chaque année, une cérémonie religieuse est organisée pour lui rendre hommage dans son mausolée à Domoni, sa ville natale. Lors de cette cérémonie le 26 novembre dernier, le président de la République a rappelé l'impor-

tance d'élever et d'éduquer les enfants dans les bonnes pratiques religieuses. « Nassuf et ses frères organisent cette cérémonie religieuse chaque année pour une prière à leur père. Pourvu que nos enfants fassent la même chose après la mort », lance d'emblée Azali Assoumani.

De son côté, Nassuf Ahmed Abdallah a demandé au président de la République d'être indulgent, clément et résistant. « Je n'ai jamais été président mais je suis fils du président. Donc je connais les difficultés et les avantages d'être président. Que Dieu vous donne la force de supporter le mal et le bien. Je ne sais pas comment parler de mon père. Car il était un humain comme nous, il avait donc ses qualités et ses défauts. Mais je pense qu'il est parmi des hommes qui se sont sacrifiés pour le bien-être du pays », dit-il avec émotion. Pour lui, il est

temps de cesser les petites querelles inutiles et d'arrêter la guerre de la salive pour une guerre constructive pour le bien-être du pays faisant allusion au dialogue et aux ripostes de l'opposition.

Pour rappel, Ahmed Abdallah est né à Domoni. Et devient homme politique en se faisant élire au conseil général des Comores. À partir de 1961, sous l'autonomie interne accordée par la France, il accroît sa fortune en important le riz, aliment de base des Comoriens. Il devient président du Conseil de gouvernement des Comores en décembre 1972, puis démissionne du Sénat le 9 janvier 1973. Il négocie à Paris les accords du 15 juin 1973 avec le gouvernement français et ce sont ces négociations qui ouvrent la voie à l'indépendance. Mais les autorités françaises de l'époque ne se conforment pas aux règles du



32e commémoration de la mort du président Abdallah.

droit international, en décidant de maintenir Mayotte, la quatrième île de l'archipel, sous administration française. Cette décision, confirmée par le Parlement français, le 3 juillet 1975, est un camouflet pour Ahmed

Abdallah, qui riposte en proclamant unilatéralement l'indépendance le 6 juillet 1975. Et devient ainsi le premier chef d'État des Comores indépendantes.

Kamal Gamal

OPHTALMOLOGIE :

De nouveaux matériels pour traiter la cécité

Dans le cadre de la 15e édition de la journée d'ophtalmologie, l'hôpital El-Marouf a annoncé l'arrivée de la 6e mission d'ophtalmologues français aux Comores. Des formations continues, des opérations de cataracte et la mise en place d'équipements de chirurgie sont prévus durant cette semaine.

Devant la presse samedi 27 novembre dernier, la direction du CHN El-Maarouf et l'association Terre d'ophtalmo ont annoncé les différentes activités à l'occasion de la 15e journée d'ophtalmologie. En effet, 6 ophtalmologues français séjournent aux Comores dans le cadre du partenariat entre le pays et l'association Terre d'ophtalmo. Toute une série d'activités est prévue durant cette



Mission d'ophtalmologues français reçue à Elmaarouf.

semaine, notamment des formations continues, des interventions chirurgicales ainsi que la mise en place d'un matériel capable d'analyser la cataracte. Selon le docteur Chanfi Mohamed, cette mission rentre dans le cadre du renforcement des capaci-

tés du personnel médical et paramédical des Comores. « C'est une continuité des activités et des formations déjà lancées. A cela, s'ajoutent des échanges techniques et des pratiques chirurgicales qui se feront avec des éminents docteurs qui ont

eu l'amabilité de nous accompagner dans ce long processus en appui du matériel de performance », souligne-t-il.

De son côté le directeur général du CHN El-Maarouf Nicolas Mmadi a expliqué que les experts vont accompagner l'hôpital dans la formation continue. « Nous allons avoir un nombre d'activités riches en formation. C'est pour moi l'occasion de rappeler l'engagement de nos partenaires et des autorités en nous facilitant et en permettant ces formations », précise-t-il, avant de réitérer ses chaleureuses salutations à l'association qui n'a aménagé aucun effort sur la réalisation des opérations et sur l'amélioration du service d'ophtalmologie au CHN El Maarouf.

Le président de l'ONG Terre d'ophtalmo Camille Rambaud fait

savoir que durant cette semaine, la mission va participer à une formation. C'est une occasion d'inaugurer le matériel de chirurgie dénommé Phacoemulsification, qui permet la chirurgie de la cataracte. Le traitement consiste à extraire le contenu du cristallin opacifié par ultrasons et à le remplacer par une lentille intraoculaire. « Cet appareil rentre dans le sens du partenariat que nous avons mis en place pour augmenter la capacité du service d'ophtalmologie. Cette machine de haute cécité permet d'améliorer les compétences en matériel du service d'ophtalmologie. Nous espérons être à la hauteur des exploits aux Comores et du service », explique-t-il, évoquant du résultat et une bonne prise en charge.

Andjouza Abouheir

INCENDIE DANS LES FRIPERIES DE VOLO VOLO

La vie des vendeurs partie en fumée

Dans la nuit du 26 novembre dernier, les pavillons des friperies du marché Volo-Volo à Moroni ont pris feu. L'incendie a quasiment brûlé la totalité de ballons de vêtements. Une terrible nouvelle pour ces vendeurs qui voient toute une

vie partir en fumée.

Pour la troisième fois, les pavillons des vendeurs de friperies ont pris feu au principal marché de Moroni. Mais, cette fois-ci, c'est très grave. La quasi

totalité de ballons de vêtements sont brûlés. Les vendeurs sont en état de détresse car c'est une perte sèche pour leurs activités économiques. « Ce n'est pas la première fois qu'on est victime de ce genre d'incendie. Jeudi dernier, en venant au boulot le matin, une personne a voulu incendier deux ballons de vêtements. Heureusement, le feu n'a pas pu aller très loin. Et dans la nuit du vendredi comme tu le vois, on a tout brûlé. Presque tous les vêtements sont partis en fumée. Ma vie est partie en fumée », explique avec tristesse Halidi Athouman, vendeur de friperies au grand marché de la capitale, volo Volo.

Ce dernier montre qu'il n'allait pas porter plainte car ce n'est pas la première fois qu'ils font face à ces incendies. « C'est une deuxième fois

pour moi et une troisième fois pour les autres. L'autre fois qu'il y'a eu l'incendie, on s'est dit qu'on va porter plainte ou chercher de l'aide auprès du gouvernement. Mais rien n'aboutit entre ces deux options. C'est même la première fois que je suis allé à Beit Salam et on nous a promis de l'aide. Mais jusqu'à présent, je n'ai pas eu de retour », poursuit-il.

Ils ne savent pas qui sont les auteurs de cet incendie. « Ce qui est incompréhensible, comment tout cela s'est produit alors qu'il y'a des gardiens de la mairie de Moroni », s'interroge une autre vendeuse de friperie, avant d'ajouter que « c'est la troisième fois qu'un incendie s'est produit dans nos pavillons. Je demande à la mairie de Moroni de bien vouloir faire son travail. On

paie leur droit pour être en sécurité. Il faut que les responsables de la mairie trouvent l'auteur de l'incendie et le traduire en justice ».

De son côté, le secrétaire général de la mairie de Moroni Maoulida Ben Housseine tient d'abord à partager la douleur des vendeurs et de les rassurer que la mairie a déjà saisi la police nationale et la gendarmerie et qu'une enquête est déjà ouverte. « Rapidement, on saura ce qui s'est passé. Avec leur appui et de notre police municipale, nous espérons savoir ce qui a causé cet incendie », avance-t-il. A l'en croire, leurs agents travaillent jours et nuits pour sécuriser leurs marchandises.

Nassuf Ben Amad



Scène de désolation après l'incendie aux friperies de Volo Volo.

SANTÉ PUBLIQUE :

Le paludisme et la dengue ont refait surface

Toux sèche, grippe, fatigue, trouble d'articulation, ces symptômes sont identifiés chez des patients dans différents districts sanitaires et autres hôpitaux de référence. Les résultats des analyses effectuées par les médecins sont sans appel : le paludisme, la dengue ainsi que d'autres maladies tropicales signalent leur retour pendant que le pays mobilise toutes ses ressources pour lutter contre le très dangereux variant Delta du coronavirus.

Ce sont les patients qui affluent dans les hôpitaux avec les mêmes symptômes qui ont mis la puce à l'oreille des médecins. Ces derniers temps en effet, les districts sanitaires comme les hôpitaux de référence, accueillent des patients présentant quasiment les mêmes symptômes.

Avant les tests et autres analyses, certains s'engagent dans l'exercice délicat de prédire déjà le résultat : la positivité au Covid-19. Ils ont tort malgré la toux, les douleurs musculaires parfois, qui sont parmi les symptômes les plus courants du coronavirus.

Les symptômes sont nombreux et les maladies diverses. C'est ce qui est ressorti des analyses des médecins avant d'en arriver à leur conclusion qu'il s'agit bel et bien des maladies tropicales. Au district sanitaire de Mitsoudje par exemple où les soignants reçoivent 1 à 2 patients par jour atteint du paludisme. Mais pas que. Le même hôpital a accueilli une personne atteinte par la dengue. Et pour enrayer ces maladies qui viennent s'ajouter à une situation déjà compliquée avec le coronavirus, Djaloud Mohamed, numéro dudit



district, donne ses propositions.

« Je proposerais aux autorités si les moyens nous les permettaient, qu'en plus de la pulvérisation intradomiciliaire, d'utiliser aussi la fumigation pour lutter contre le paludisme. C'est un moyen efficace », sou-

tient-il. A plus forte raison puisque le même constat des maladies tropicales est fait aux hôpitaux de Caritas, Mitsamiouli pour ne citer que ceux-là. M. Djaloud appelle chaque personne présentant des signes d'une forte fièvre à se rendre

à l'hôpital le plus proche afin de se faire soigner par les médecins, au lieu, met-il en garde, de s'auto-guérrir à la maison, ce qui pourrait compliquer la situation.

Andjouza Abouheir

SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA COI

Réfléchir sur un avenir meilleur et immédiat dans la région

Une session extraordinaire de la commission de l'Océan Indien (COI) s'ouvre ce vendredi 26 novembre à La Réunion dans l'objectif d'échanger sur les actions de coopération structurantes pour un futur immédiat de la région.

Un conseil extraordinaire de la Commission de l'Océan Indien s'ouvre ce vendredi

26 novembre à La Réunion. Cette session permet aux États membres de se rencontrer une fois par an en dehors du calendrier fixe pour statuer sur les actions portées par la commission régionale et prendre connaissance des avancées et donner la feuille de route du secrétariat général. Eu égard aux impacts négatifs causés par la Covid-19 au niveau de la région indianocéanique, il

était plus que nécessaire que l'organisation de la région se réunisse en session extraordinaire pour échanger sur les actions de coopération structurantes pour un futur immédiat dans la région.

Et depuis le 23 novembre dernier, le Comité des Officiers permanents de liaison (OPL) de la COI, hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères des pays

membres et premier relai de la coopération régionale, se sont réunis au domaine de Montgaillard pour la préparation de cette session. Cette dernière va permettre aux participants de s'informer sur les partenariats en cours et à venir, de mieux comprendre les tenants et aboutissants de la coopération, de rencontrer les responsables des états membres de la COI puis prendre connais-

sance des domaines de coopération prioritaires de la commission. Il faut rappeler également que depuis le 20 mai dernier, c'est la France qui occupe la présidence tournante du conseil des ministres de la commission de l'Océan Indien.

Kamal Gamal

JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DE L'ENFANT

L'association Faina prend les devants à Mohéli

L'association Faina en partenariat avec la société Comores Télécom a célébré jeudi dernier la journée mondiale des droits de l'enfant. Des personnalités politiques, des médecins et plusieurs élèves ont pris part à cette célébration.

C'est au collègue rural de Fomboni que l'association Faina en collaboration avec Comores Télécom a choisi de se joindre au reste du monde pour célébrer la journée mondiale de l'enfance. Une journée officiellement célébrée à Anjouan en présence du chef de l'État. Les élèves de ce collège public de la capitale et ceux de l'école privée Nouria School ont fait de cette journée la leur.

« Unissons-nous pour un avenir meilleur de chaque enfant », tel est le thème choisi pour célébrer cette journée et la réflexion était centrée sur le sort de l'enfant pour un monde meilleur. C'était l'occasion pour Dr Mohamed Ibrahim, gynécologue au CHRI Fomboni, de sensibiliser les enfants sur les conséquences d'une grossesse non désirée devenue très fréquente chez les jeunes filles. 16

millions de jeunes filles de 15 à 19 ans, selon l'OMS, accouchent chaque année dans le monde.

« Au moins 700 millions d'enfants à travers monde sortent de l'enfance tôt. Des grossesses précoces, causées à 49% par la curiosité et l'influence des pairs », montre Dr Mohamed Ibrahim. L'association Faina, qui milite depuis sa création pour le droit de l'enfance n'a de cesse de multiplier leurs actions contre les violences sexuelles faites aux enfants. Madame Tahadhibati Kaambi, coordinatrice régionale de

cette association a saisi l'occasion pour rappeler son désarroi depuis l'atroce viol suivi d'assassinat de la regrettée petite Faina le 17 mai 2021. Plusieurs actions, selon Mme Taha, sont envisagées pour lutter contre les violences et renforcer la prise en charge des enfants qui en sont victimes.

Dans cette perspective, une boutique bazar spéciale enfant sera ouverte, a-t-on appris, dès le mois prochain à Moroni par l'association FAINA et ensuite dans les autres îles. « Nous allons créer une école

baptisée école de la deuxième chance pour l'apprentissage des enfants qui n'ont pas pu aller très loin dans leur scolarité », annonce la coordinatrice de l'association Faina. « Le statut de l'association Faina est reconnu au niveau international, nous attendons à ce qu'il soit reconnu au niveau national pour pouvoir parrainer les enfants violés dans le pays », espère-t-elle.

Riwad



Journée de l'Enfant célébrée à Mohéli.

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

AMÉNAGEMENT TERRITORIAL

Plus d'investissement pour l'autonomisation économique des femmes

Pour permettre aux femmes vendeuses des produits agricoles et de la mer de prospérer dans leurs activités et se construire un bel avenir, le deuxième comité de pilotage du projet de réhabilitation réseau routier (PRRR) tire déjà sa réflexion sur le lancement des travaux d'infrastructures de transformation et de commercialisation des produits de pêche et d'agriculture au bénéfice des femmes de Moroni, de Fombouni et Moya.

Le projet d'entreprendre des travaux d'infrastructures de transformation et de commercialisation des produits de pêche et d'agriculture au bénéfice des femmes comoriennes, a pour objectif d'offrir aux femmes qui vendent des poissons et d'autres produits agricoles des sièges spécifiques pour poursuivre facilement leurs activités. Beaucoup a été fait. « Dans toutes les localités du pays où la Banque Africaine de Développement a financé la réhabilitation de route, elle a également initié un projet pour bâtir des sièges réservés aux femmes de la région qui vendent des poissons et des produits agricoles pour s'abriter et poursuivre leur commerce en toute sécurité, au lieu de poser leurs produits à même le sol le long des routes. A titre d'exemple, sur la route

nationale 2 (RN2), ce projet est lancé pour faciliter les femmes de Chindini et Bangoi», explique Dahilou Saïd Halidi, le coordinateur du PRRR.

Le 23 novembre dernier, le deuxième comité de pilotage du projet de réhabilitation du réseau routier (PRRR) financé par le BAD pour l'autonomisation financière des femmes s'est réuni dans le cadre du lancement du chantier des travaux d'infrastructures de transformation et de commercialisation des produits de pêche et d'agriculture au bénéfice des femmes comoriennes de Moroni, de Fombouni et de Moya. « Le gouvernement en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement a pris l'initiative à travers ce projet financé par la BAD, l'engagement d'investir dans le domaine de la conservation, transformation et commercialisation des produits de pêche et d'agriculture par la construction et l'équipement de deux pôles commerciaux au bénéfice de groupements des femmes de Chindini et Bangoi, afin de voir ces vendeuses de poissons se professionnaliser, limiter leurs pertes et accroître leur revenu. Les travaux de construction ont déjà démarré et nous espérons qu'ils seront inaugurés dans les meilleurs délais », souhaite-t-il.



A Anjouan, les travaux de construction d'une salle multifonctionnelle pour accompagner les femmes en agrobusiness avec un ensemble d'activités génératrices de revenu et dans l'entrepreneuriat féminin sont en cours. Ce projet d'infrastructures de transformation et de commercialisation des produits de pêche et d'agriculture au bénéfice des femmes, vise 1025 femmes au niveau national dont 300 femmes actives dans la commercialisation du poisson à Chindini et Bangoi, 75 femmes

impliquées dans la transformation des produits de pêche, 450 femmes actives dans la commercialisation du poisson dans les petits marchés de Moroni et 200 femmes impliquées dans l'agriculture, l'artisanat et le maraîchage de Sima Moya.

« Le PNUD compte poursuivre son accompagnement en se basant sur d'autres ressources au-delà de la période de mise en œuvre du projet. Ceci consistera par exemple à accompagner substantiellement la tenu et la gestion des marchés du

groupement des femmes et le centre multifonctionnel à Anjouan, accompagner la création d'associations pour l'autonomisation économique des femmes. C'est surtout dans la perspective de fournir aux femmes plus d'opportunités d'emploi et créer un environnement propice au démarrage et à la croissance de leur propres entreprises », indique Fabrizio Andrevzzi, le représentant résident adjoint du PNUD aux Comores.

Kamal Gamal

COOPÉRATION

Vers un partenariat entre l'ORTC et les médias européens

Le Chef du bureau de l'Union Européenne et l'ambassadeur de France auprès de l'Union des Comores ont effectué mardi dernier une visite de travail à l'Office de Radio et Télévision des Comores. Une occasion pour le directeur général de l'Ortc de miser et insister sur le partenariat avec les médias européens.

Aussitôt arrivées à l'Ortc, l'ambassadeur de France à Moroni et le chef du bureau de l'Union européenne ont été reçus par le directeur général de l'Ortc, le directeur opérationnel de la télévision nationale et la rédactrice en chef de la boîte. Après une visite guidée dans les différents services de l'ORTC, le chef de service a saisi l'occasion pour expliquer le fonctionnement de son service et exprimer ses besoins pour améliorer la qualité du travail. A la rédaction, la rédactrice en chef Binti Mhadjou a saisi l'occasion pour miser sur la formation des agents de la boîte. « Certains

parmi eux n'ont pas eu une formation de journalisme. D'autres ont besoin de recyclage », plaide-t-elle.

Lors de cette visite, beaucoup de sujets ont été abordés dont le partenariat entre l'ORTC et les médias européens. « Je saisis cette opportunité pour demander à nos amis Pierre Bezie et Sylvain Riquier de continuer à jouer le rôle de facilitateur pour un très bon partenariat entre l'ORTC et les médias européens », demandait-il avant de les rassurer que l'ORTC va s'engager à promou-

voir les bonnes relations entre les Comores, l'Europe et la France sur le plan diplomatique, économique social et culturel.

De leurs côtés, le diplomate européen et l'ambassadeur de France à Moroni ont exprimé rapidement leur disponibilité à répondre aux attentes des journalistes et techniciens de l'Office de Radio et Télévision des Comores en matière de formation et d'appui technique.

Ibnou M. Abdou

Numéros utiles

Police Moroni: 764 46 64 Fomboni: 772 01 37 Mutsamudu: 771 02 00	Port maritime Moroni: 773 00 08 Mohéli 772 02 57 Anjouan: 771 01 43
Gendarmérie Moroni: 764 49 92 Fomboni: 772 01 37 Mutsamudu: 771 02 00	Hopitaux Moroni: 773 25 04 Fomboni: 772 03 73 Mutsamudu: 771 00 34
Immigration Ngazidja: 773 42 86 Anjouan: 771 01 73 Mohéli: 772 01 37	Banques BIC: 773 02 43 Eximbank: 773 94 01 Banque centrale: 773 10 02 SNPSF: 7673 43 43 Meck: 773 36 40
Aéroport Hahaya: 773 15 95 Ouani: 771 07 31 Mohéli: 772 03 71	MAMWE Moroni: 773 48 00 Mutsamudu: 771 02 09 Fomboni: 772 05 18
HÔTELS & RESTAURANTS : Le Select 773 00 31	



AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Banque pour l'Industrie et le Commerce-Comores (BIC-COMORES) sont convoqués en

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

LE JEUDI 9 DECEMBRE 2021 A 11 HEURES

à la salle de conférence de la BIC-COMORES Siège Social

MORONI – Union des Comores

à l'effet de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- I. Augmentation du Capital Social de la Banque Pour l'Industrie et le Commerce-Comores (BIC-COMORES)
- II. Rapport des Commissaires aux Comptes
- III. Texte des Résolutions.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale Extraordinaire et prescrite par la loi est tenue à la disposition des actionnaires également au siège de la BIC-COMORES à Moroni et à Mutsamudu.

Le Président du Conseil d'Administration
de la BIC-COMORES



PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (PIDC)

Validation technique de l'étude et développement de l'arboriculture

Le samedi dernier s'est tenu un atelier, à la salle de conférence du PIDC à Mdé, dont l'objectif était la validation technique de l'étude et Développement de l'arboriculture aux Comores.

Dans l'allocution d'ouverture, le conseiller juridique a noté que « la consommation annuelle de fruits par habitant aux Comores est en dessous de 70 kg, le seuil de consommation recommandé par la FAO pour une alimentation normale. Et le développement d'une arboriculture fruitière dans notre pays pourrait contribuer à l'amélioration des apports alimentaires vitaminés pour nos populations et ouvrirait en même temps une nouvelle voie de diversification agricole et donc une nouvelle source de revenus aux producteurs ».

Cette étude a été conduite par un Consultant National, Dr Abdillah Maoulida, sous la supervision de l'Unité de Gestion du Projet PIDC et de la Direction Nationale de la Stratégie Agricole et de l'Élevage. Cette étude contribuera à terme à rele-

ver les principaux défis que sont : L'amélioration de la production, des rendements et de la qualité de l'arboriculture fruitière, la valorisation des produits des vergers, l'amélioration de la gouvernance au sein des filières.

En effet, il a été constaté qu'en dépit des niveaux de production en constante augmentation, ce secteur reste confronté à de nombreuses difficultés liées au manque d'organisation, à l'insuffisance des investissements, surtout privés, à la non transformation industrielle de sa production et une faible prise en compte de la filière fruiticole pour laquelle des réflexions sont nécessaires pour faciliter son développement.

Selon le rapport, « L'existence de micro climat dans certaines régions de notre pays permet la culture de nombreuses espèces et variétés fruitières. Cependant et malgré certaines dispositions et programme élaborés dans les années précédentes sur l'introduction de nombreuses espèces d'arbre fruitiers, l'agriculture comorienne n'a pu développer des vergers permettant de rehausser la production. Ainsi la production fruitière



Atelier PIDC sur l'arboriculture.

reste jusqu'à présent à l'état primaire, malgré le climat tropical humide de l'Union des Comores et ses sols volcaniques fertiles censés la promouvoir ».

Au cours des discussions, certains participants tout en saluant le travail présenté par le consultant ont souhaité que ce dernier intègre plus des données et fasse des propositions concrètes sur des projets à mettre en œuvre.

Alors que l'année 2021 a été déclarée « Année internationale des fruits et des légumes » par l'ONU, le Gouvernement a décidé de participer pleinement à l'essor de l'arboriculture. L'intégration des arbres dans les paysages agricoles et pastoraux, est l'un des outils les plus efficaces on dispose pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, et pour la restauration des terres dégra-

dées, tout en fournissant des moyens de subsistance et des bénéfices nutritionnels à toute une population. Pour rappel, l'arboriculture fruitière est à vocation commerciale et contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à la protection du couvert végétal contre les dégradations.

Mmagaza

SOCIÉTÉ

Une mission d'experts tunisiens à Mohéli pour un diagnostic de l'eau

L'annonce a été faite précédemment dans plusieurs réunions politiques que la réhabilitation du réseau d'adduction d'eau de Moilimdjini et celui de Moimbassa allait être prise en charge par le fonds vert pour le climat. Une mission d'hydrologues tunisiens séjourne à Mohéli pour un diagnostic de la situation actuelle de l'eau, notamment dans ces deux communes. Au terme de cette visite, une réunion de travail s'est tenue à l'auberge les Abous.

Les responsables environnementaux de l'île, ainsi que les maires des communes de Moilimdjini et Moimbassa ont reçu à l'auberge les Abous, une délégation étrangère qui est un bureau d'étude hydro-plante de Tunisie. L'objectif est d'exposer la situation actuelle du secteur de l'eau à Mohéli.

Ceci entre dans le cadre du projet Fonds vert dont une partie est financée par le PNUD. Le Fonds vert pour le climat, pour rappel, est un mécanisme financier de l'Organisation des Nations unies, rattaché à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Il vise à transférer des fonds des pays les plus avancés à des pays plus vulnérables pour mettre en place des projets de lutte contre les effets du changement climatique ou d'adaptation.

Cette rencontre vient de concrétiser un projet à trois phases. La première c'est la phase du diagnostic. La deuxième, qui est d'ailleurs la plus importante et qui durera presque 12 mois, selon les responsables, consiste à élaborer un ensemble de manuels et des outils

de gestion de l'eau tout en tenant compte des phénomènes du changement climatique. La troisième phase est le suivi de ce projet.

« Le projet Fonds vert intervient dans 15 zones sur le territoire national, 6 sites à la Grande Comore, 7 à Anjouan et 2 à Mohéli » explique

Chokri Saffar, membre du groupement de bureau d'étude hydro plante. Parmi les deux sites choisis à Mohéli, il y a la commune de Moilimdjini, allant de Djoiezi jusqu'à Bangoma et la commune de Moimbassa qui regroupe le village de Hoani et Mbatsé. Le projet inter-

viendra aussi sur les infrastructures d'eau potable dans l'île. « Il y aura tout un programme de réhabilitation et de renforcement de l'ensemble du réseau hydrologique dans l'ensemble des ces localités » précise Chokri.

Riwad

APPEL A CANDIDATURE

Poste : **RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER**

Type d'offre : **CDI**

Métier (s) : **BANQUE, FINANCE, MICRO-FINANCE, COMPTABILITE, ECONOMIE, CONTROLE DE GESTION**

Niveau : **minimum BAC+5**

Expérience : **5 à 10 ans**

Lieu : **MORONI**

Date limite : **05/12/2021**

DESCRIPTION DU POSTE

En charge de l'ensemble des fonctions finance et administration du réseau

SES MISSIONS DE PRODUCTION :

- **Comptabilité :**
- Produire et transmettre à la Direction les états financiers mensuels, trimestriels et annuels ;
- Assurer la production des états réglementaires à adresser à la Supervision bancaire ;
- Garantir la fiabilité des comptes de l'institution et l'établissement des documents financiers, comptables et fiscaux en conformité avec la législation.

• Contrôle de gestion :

- Contribuer au plan pluriannuel de l'institution, notamment via l'élaboration de projections financières ;
- Elaborer le budget annuel en conformité

avec les orientations stratégiques de l'institution ;

- Contribuer à la préparation des rapports et supports à la Direction et au Conseil d'Administration ;

• Trésorerie

- Gérer la trésorerie de l'institution, y compris la relation avec les autres établissements de crédit et la Banque Centrale des Comores ;

- Assurer la bonne gestion actif/passif de l'institution ;

CRITERES DE QUALITE ET DE PERFORMANCE ATTENDUS

- Rigueur dans la réalisation et le suivi des missions qui lui sont définies ;
- Capacité de prévision et réajustement ;
- Esprit d'analyse, capacité de synthèse et formulation de recommandations ;
- Respect des délais et réactivité ;
- Compétences rédactionnelles et de présentation

Sa personnalité :

- Autonomie et se distinguant par un sens de l'initiative ;
- Motivé par le défi de contribuer à la pérennisation et croissance d'une institution de microfinance ;
- Capacité d'adaptation, capable d'évoluer

dans une organisation en constante évolution, et de travail dans un environnement multiculturel, rigoureux et professionnel ;

- Pédagogue, charismatique, bonne présentation, capable de motiver et former des jeunes salariés à potentiels et convaincre des partenaires

PROFIL DU POSTE :

- Master (Bac+5) en économie, gestion, comptabilité, finance, fiscalité, contrôle de gestion, audit.
- Expérience de 5 à 10 ans dans la filière : gestion administrative et financière, dont 4 ans minimum à un poste de cadre dirigeant dans le secteur bancaire ou des services financiers ;
- Expérience de production d'analyse financière à destination des organes de la gouvernance
- Excellente maîtrise d'Excel et des logiciels de bureautique.

DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Une lettre de motivation
 - Un CV
 - Copie des diplômes depuis le bac
- DEPOT DES DOSSIERS :** Dépôt physique au Secrétariat de la Direction Exécutive



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)



Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

Appel à candidature pour le recrutement d'un Conseiller résident pour une mission d'assistance technique à la Direction de la Surveillance des Banques et de la Réglementation (DSBR)

Date de l'avis : 22 Novembre 2021

1. Contexte

L'Union des Comores a reçu un don et un crédit auprès de l'Association Internationale de développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier qui a pour objectif d'accroître l'efficacité de la prestation de services financiers pour l'inclusion financière des ménages et des petites et moyennes entreprises PME ainsi que la stabilité financière dans l'Union des Comores.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce fonds sera utilisée pour effectuer les paiements à titre du contrat portant « recrutement d'un conseiller résident pour la Direction de la Surveillance des Banques et de la Réglementation (DSBR) »

2. Objectif de la mission

Le conseiller résident aura comme objectif de se concentrer sur le traitement des difficultés actuelles du système financier comorien en soutenant la DSBR sur la restructuration des établissements en difficultés et la rédaction d'un nouveau cadre de résolution bancaire visant à renforcer les pouvoirs d'action corrective et de résolution de la BCC. Il aidera à la mise en place d'une supervision basée sur les risques avec les outils adaptés. Il aura enfin pour mission d'élaborer une stratégie pour faciliter le financement bancaire de l'économie.

3. Description du Poste

- Elaborer et mettre en œuvre un plan stratégique à moyen terme de contrôle du secteur financier, avec en particulier une stratégie de réduction des prêts non performants ;
- Participer à la révision du cadre prudentiel régissant le secteur bancaire et financier, actuellement à mi-chemin entre Bâle I&II, et à l'implémentation des normes du Comité de BALE (II & III) en veillant à ce qu'elles soient adaptées aux spécificités des Comores, y compris en matière de surveillance des risques LCB-FT à travers les textes réglementaires y afférents ;
- Développer et mettre en œuvre les procédures de supervision basée sur les risques, à travers le SREP (Supervisory Review and Evaluation Process), et incluant la supervision des risques BC/FT ; le consultant procèdera à un bilan des actions déjà engagées par la BCC avec l'assistance de ses différents partenaires (FMI/AFRITAC SUD/ BM/AFD/BDF) et appuiera la DSBR pour finaliser et mettre en œuvre les chantiers déjà ouverts en matière de supervision des banques et des institutions de microfinance. Dans ce cadre, il contribuera à l'élaboration d'une cartographie de tous les risques inhérents aux institutions financières, y compris les risques de BC/FT ;
- Assurer la formation des superviseurs bancaires, tant en matière d'agrément, de contrôle permanent et sur place des institutions financières, que de gestion des crises et résolution ;
- Aider à la mise en place d'une surveillance macro-prudentielle consistant à mesurer, évaluer et limiter le risque systémique, c'est-à-dire le risque d'une défaillance majeure de la fourniture de services financiers ayant des conséquences sérieuses sur l'économie réelle.
- Aider à la rédaction et aux mises à jour des textes réglementaires du secteur ainsi que les lignes directrices y relatives et participer à l'organisation d'ateliers de vulgarisation et de diffusion de ces textes auprès des institutions financières ;
- Aider à la réalisation par les équipes de la DSBR d'exercices de stress test et d'études d'impacts.
- Assurer le suivi des actions prévues dans le cadre du projet FIRST, notamment l'opérationnalisation de la loi sur le redressement et la résolution des établissements financiers des Comores.
- Aider la DSBR à maîtriser le nouveau logiciel de supervision en cours d'acqui-

sition et concevoir des outils de contrôle additionnels si nécessaire.

-Assister la DSBR dans la définition de ses missions et dans la mise en place d'une organisation interne adaptée.

4. Résultats attendus

- Réduire les pertes dans le secteur financier avec la restructuration des établissements en difficultés ;
- Renforcer la BCC en matière de supervision bancaire et de surveillance macro-prudentielle ;
- Etablir une stratégie de financement bancaire à l'économie.

5. Durée du travail du consultant :

La durée de la mission est d'un an renouvelable pendant trois ans. La mission se déroulera sur place à Moroni, et débutera à partir de la signature du contrat. Les conditions d'installation et de résidence sur place de l'expert pourront être adaptées en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

6. Profil du Consultant :

La présente mission sera réalisée par un consultant justifiant d'une expérience avérée dans la réalisation des travaux similaires ;

- Être titulaire d'un diplôme universitaire BAC+5 dans le domaine bancaire et financier,
- Justifier au minimum 10 années d'expérience dans un organisme de supervision bancaire
- Justifier d'une solide expérience dans la restructuration d'établissement bancaire en difficulté
- Avoir occupé des fonctions stratégiques au sein d'un organe de supervision bancaire
- Avoir des connaissances en gestion de risques bancaire
- Avoir de connaissances solides en matière de stabilité et d'intégrité financière
- Avoir des connaissances en supervision des établissements de monnaie électronique

7. Les personnes **intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires** à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 00 minutes (heure locale) ou sur le site web www.banque-comores.km .

8. Le Consultant (**Consultant Individuel**) sera sélectionné en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans les **règlements passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement de juillet 2016** et les mises à jour de Novembre 2017 et Août 2018.

9. Les manifestations d'intérêt, constituées : **i) d'une lettre de motivation, ii) d'un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat et iii) des copies des diplômes, attestations de bonne exécution et/ou certificats de travail pour des missions similaires**, , doivent être déposées au standard de la Banque Centrale des Comores – Place de France – Moroni – Tel : 773 10 02 - Poste 173 – E-mail : Housna.UGP@banque-comores.km et copier Anifa.UGP@banque-comores.km , **au plus tard le 06 Décembre 2021 à 10 heures 00 min, heure locale de Moroni** – Union des Comores à l'attention de Madame la Coordinatrice Nationale avec la mention « **recrutement d'un conseiller résident pour la Direction de la Surveillance des Banques et de la Réglementation (DSBR)** ».